St Gilles Gillis 1060

Conseil communal du 24 novembre 2022

Interpellation citoyenne de Mme Sprey et de M. Bonamin concernant « la mise en place d'un dispositif de circulation modale »

Burgelijke Interpellatie van Mevrouw Sprey en De Heer Bonamin betreffende « de invoering van een modale verkeersregeling »

M. Bonamin : « Le plateau », comme son nom l'indique, désigne l'élévation de la chaussée au niveau des trottoirs. Ici, sur le tronçon (d'une cinquantaine de mètres) de l'avenue des Villas qui se rencontre avec la chaussée d'Alsemberg d'un côté et les rues Garibaldi et Cluysenaar de l'autre.

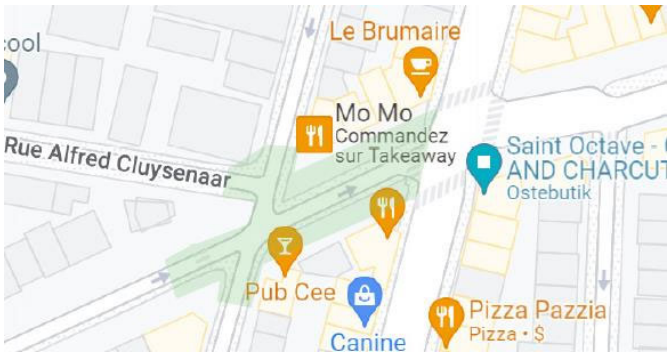

Si bien que le passage est rendu plus facile pour les piétons, en particulier ceux à mobilité réduite et les enfants.

En revanche, la différenciation entre les zones réservées aux automobilistes et celles réservées aux piétons est rendue plus difficile (c'est pourquoi l'élévation du niveau de la chaussée est accompagnée de l'installation de potelets).

Grâce à l'aménagement de la voirie, on identifie volontiers « Le plateau » comme une place plus accueillante, et donc propice au côtoiement entre les différents modes de transit et usagers stationnaires, c'est-à-dire une zone de rencontre. Une place de circulation à vitesse réduite, une place de jeu pour les petits et une place de restauration pour les grands.

Avant d'aborder les propositions de la présente interpellation, nous remarquons que « Le plateau » en tant qu'aménagement de la voirie n'est pas accompagné de la signalétique habituelle et correspondante aux effets constatés sur les habitudes de ses usagers. Zone de rencontre f12 (vitesse limitée à 20km/h) :

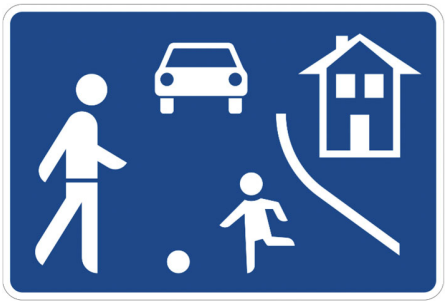

« Le plateau » est un marqueur géographique local, peu à peu entré dans le langage des habitants depuis que l'asbl 979 y organise, une fois par an, des événements à teneur culturelle pour les petits et les grands.

La présente interpellation citoyenne est née de deux constats, l'un est positif et l'autre est négatif.

– Le succès évident des événements culturels (organisés par l'asbl 979 à la fin de l'été/rentrée sur « Le plateau ») sur la cohésion des riverains et le rayonnement de leur quartier a révélé les atouts de sa situation et de son aménagement par la voirie. « Le plateau » est cause et conséquence de ses usages, de sa fréquentation et de ses aménagements.

– Le tronçonnage de la rue de Savoie en sens uniques de directions alternées est une amélioration radicale des conditions de vie sur cet axe et nous la saluons. Mais la quasi-totalité du transit automobile a été reportée de la rue de Savoie sur l'avenue des Villas et la rue Antoine Bréart. Nous estimons que les conséquences locales observées (O) et les conséquences inhérentes (I) requièrent des ajustements permettant de limiter les risques d'accidents et peut-être, à terme, de bénéficier d'un quartier apaisé si l'objet de la présente interpellation ou un compromis concordant est appliqué.

Dans l'attente, il est regrettable que l'avenue des Villas, par ailleurs sur le tracé de la promenade verte, se soit de manière non intentionnelle transformée en un axe de transit automobile constant.

▲ Le tracé de la future promenade verte

https://contratsde-quartiers1060.wordpress.com

I – Conséquences inhérentes à l'augmentation du transit sur l'avenue des Villas :

- Nuisances sonores et pollution de l'air ;
- Vibrations sur le bâti ;
- Insécurité routière
- **= dévaluation foncière**.

O – Conséquences observées :

- Bouchons fréquents aux heures de pointe ;
- Trafic de transit augmenté = vitesse de circulation augmentée ;
- Dangerosité du carrefour avenue des Villas/chaussée d'Alsemberg ;
- Stationnement en dehors des places réservées nuit à la visibilité piétonne, notamment à la jonction avenue des Villas/rue Garibaldi ;
- Le plateau, en tant qu'aménagement de voirie, est devenu obsolète. Dans les conditions actuelles de trafic, l'élévation de la chaussée au niveau des trottoirs expose les piétons à des risques d'accident renforcés.

  = risques accrus d'accidents

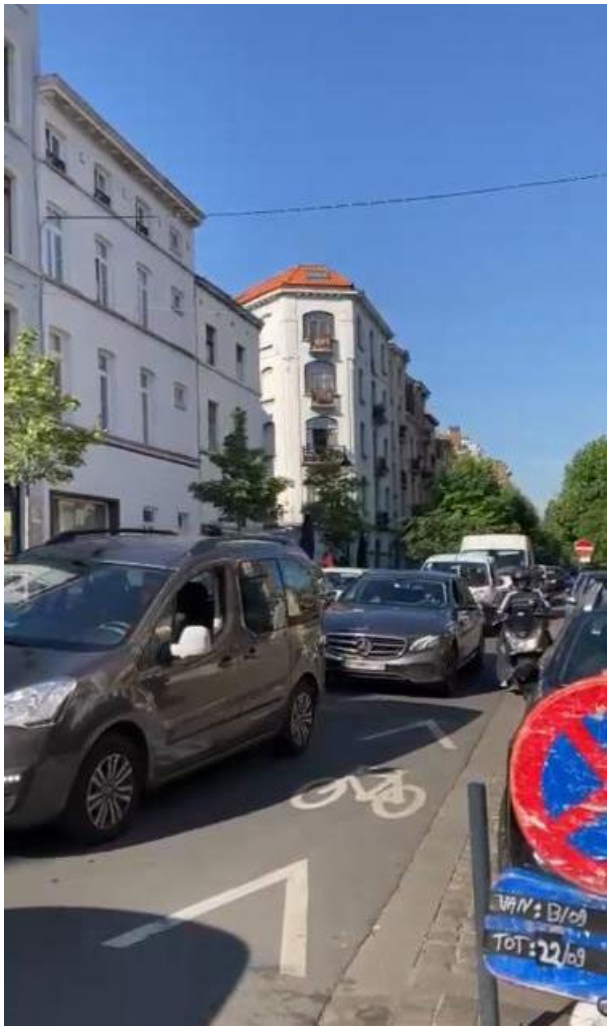

Les 156 signataires, riverains et commerçants, ont signé pour l'instauration d'une circulation modale avec plots amovibles ou bornes escamotables.

Les ajustements urgents :

– La signalétique panneau f12 zone de rencontre pour limiter à 20 km/h la vitesse sur le

plateau.

– La reconnaissance du plateau comme une zone f12 de rencontre permettra de retirer le plateau des itinéraires de transit sur les navigateurs GPS, Google Maps, etc.

L'installation de bornes escamotables permettra aux riverains et commerçants d'utiliser ce passage tout en bloquant le trafic de transit et de le rediriger en accord avec le plan « Good Move »

Exemple d'aménagement de voirie à circulation modale

Nous rappelons que le plan « Good Move » classe la totalité de Saint-Gilles en « quartier » avec des routes telles que la rue Besme comme des axes de « confort ».

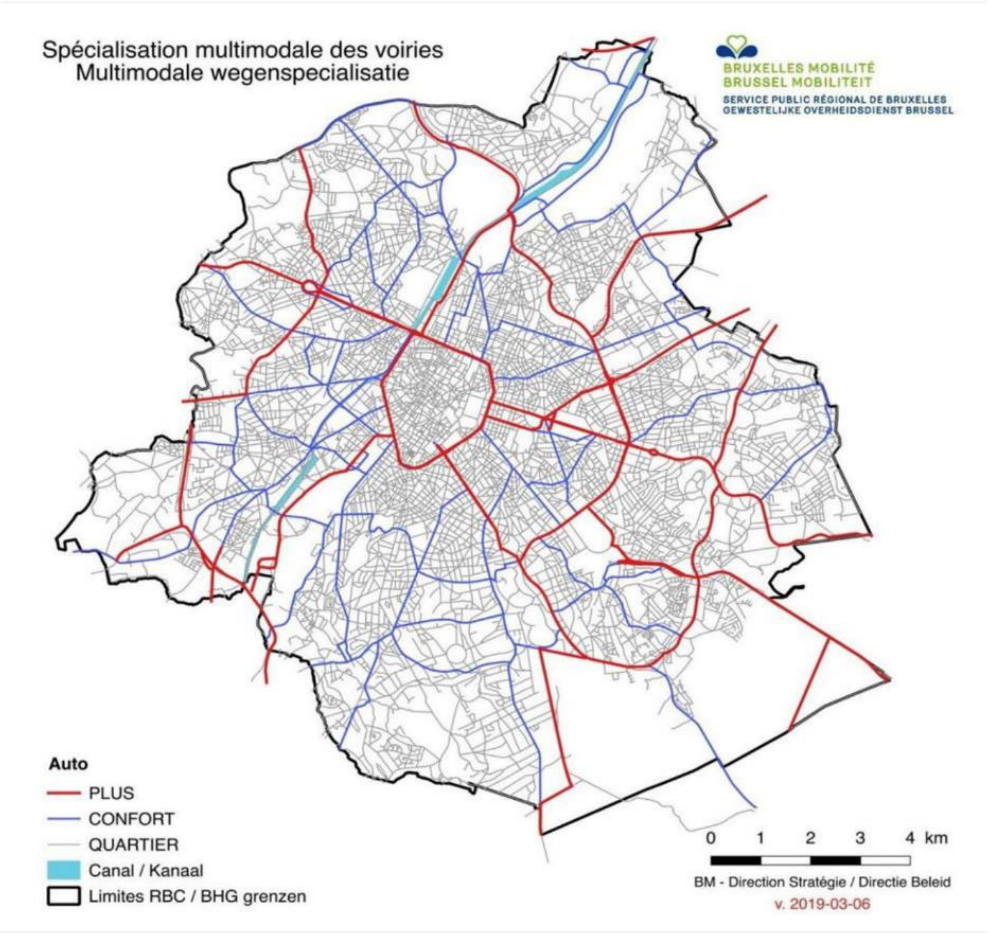

Cependant, un compromis est applicable immédiatement, c'est la zone de rencontre sans bornes escamotables, soit :

- L'installation d'une signalétique zone de rencontre f12 ;
- Le remplacement d'un tiers des places de stationnement par des parterres végétalisés et/ou des agrès enfants ;
- Des bacs végétalisés pour ralentissement ;
- L'installation d'un radar à durée limitée ;
- La verbalisation du stationnement sauvage sur le plateau.

Voici l'exemple de la rue Keyenveld à Bruxelles, ainsi que le plan, avec sa légende détaillée, de nos propositions.

Stationnement interdit
Parkeren verboden
Max 20 km/

Notre proposition de circulation modale sur le plateau s'inscrit favorablement dans la mise en application et la réussite du plan Good Move.

M. Jean Spinette, bourgmestre : Je voudrais d'abord excuser Mme Morenville, qui aurait volontiers répondu à votre interpellation dans la mesure où elle porte une attention particulière à l'aménagement de notre espace urbain, à sa verdurisation, au remplacement autant que faire se peut des emplacements de parkings automobiles par des boxes pour vélos, des pistes cyclables ou des espaces pour piétons. Mais, avec d'autres échevins de la Mobilité, elle est à Paris pour voir les actions entreprises par Mme Hidalgo. Soyez assurés qu'elle partage en grande partie votre approche et que vous avez son soutien.

Au nom du Collège, je vous remercie pour votre interpellation, qui est le fruit de la dynamique que vous avez créée avec les habitants de votre rue pour renforcer la cohésion sociale.

Les activités que vous organisez l'été s'inscrivent dans un programme lancé il y a une quinzaine d'années, sous forme d'appels à projets, et toujours actif. De plus, ces trois dernières années, votre association a pu bénéficier de subsides octroyés par Bruxelles Mobilité pour mener des activités plus ambitieuses encore : vous avez installé des bancs, des jeux pour enfants de manière temporaire. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir des habitants s'unir pour mener des projets collectifs. Nous aurions aimé pouvoir répondre d'emblée positivement à votre interpellation. Malheureusement, l'avenue des Villas n'est pas une île. À Saint-Gilles, tout est interconnecté. Vous saluez l'effet d'apaisement induit par la mise en sens unique dans des

directions inversées de la rue de Savoie. Auparavant, véritable autoroute urbaine, la rue de Savoie est aujourd'hui apaisée avec ses deux pistes cyclables. Mais, effectivement, il y a eu un report modal. C'était prévu. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec le Collège sur notre « maille » et réfléchissons à la manière d'apaiser tous les quartiers de la commune.

Vous considérez que les reports sur l'avenue des Villas sont catastrophiques. Cependant, la rue Antoine Bréart n'est pas non plus épargnée. Et si on devait, comme vous le demandez, fermer l'avenue des Villas, c'est la rue Bréart que devrait supporter tous les reports. Et, si on fermait la rue de Savoie, l'avenue des Villas et la rue Bréart, tout le trafic serait reporté sur Forest. Or, il est clair que la circulation inter-quartiers de notre territoire ne doit pas être reportée sur le territoire d'une commune voisine. Donc votre souhait s'inscrit dans une logique collective qui interpelle les deux.

Le bureau d'études avec lequel nous travaillons a identifié les reports de trafic que vous mentionnez. De plus, lors de nos discussions et échanges, on s'est rendu compte que le trafic de transit que vous subissez, comme beaucoup d'autres rues de la commune, est dû à une raison principale. Les automobilistes qui traversent notre commune tentent surtout de rejoindre la boucle Bosquet/Toison d'Or. On a donc une circulation de transit qui passe par chez vous en venant de la place de Rochefort, traverse votre rue, s'engage avenue Demeur vers la rue de Tamines et la place Morichar, se poursuit dans la rue de Roumanie, rue de la Croix de pierre et rue d'Écosse. Les riverains nous ont signalé que, tous les matins, il y avait un circuit de transfert destiné à éviter la rue Hôtel des monnaies. Notre intention est déjà d'essayer de couper cette boucle. La circulation de transit qui emprunte soit la rue St Bernard, soit votre axe, va être coupée au bout.

Nous sommes en train de travailler sur la place Van Meenen afin d'y supprimer le parking pour en faire une place ouverte à des activités de plein air. Dans cette perspective, dans nos plans actuels, nous allons rompre le circuit de transit sur l'avenue Demeur. Dès le moment où l'accès à la place de l'Hôtel de Ville ne sera possible, les déplacements de transit n'auront plus intérêt à passer par chez vous. Restera, en revanche, une circulation inter-quartiers. L'objectif étant, tout en apaisant les quartiers, de permettre une mobilité interne pour nos citoyens qui ne peuvent encore se passer de leur voiture ou pour des personnes qui, en raison de leur métier, ont besoin d'un véhicule.

En tout cas, votre interpellation sera intégrée dans nos réflexions.

Vous vous êtes installés dans ce quartier après l'aménagement du plateau, dont nous sommes assez fiers, qui a pu être réalisé grâce aux subsides régionaux octroyés dans le cadre

des contrats de quartier Bosnie-Parc. Quoique le travail ne soit pas terminé, comme vous le relevez à juste titre, ce plateau présente tous les avantages d'une zone de rencontre.

L'échevine de l'Espace public me rappelait qu'elle comptait prochainement apposer sur le sol des thermocollants et installer le panneau auquel vous faites référence.

S'il est envisageable durant l'été de fermer certaines rues les vendredis et les week-end pour laisser la place aux terrasses et aux animations, c'est beaucoup plus problématique en semaine. Par contre, il est tout à fait imaginable d'élargir la zone de rencontre et de limiter la place réservée à la voiture, en installant des barrières et ajoutant des arceaux pour vélos sur quelques emplacements de parking.

Pour les parkings sauvages, la zone de police s'est dotée d'une équipe et de plus en plus de motards dressent des PV et dégagent pas mal de voiries. Il faudrait leur suggérer de demander, lors de leur tournée matinale, aux consommateurs du café du coin de ne plus garer leur camionnette à l'angle de la rue Garibaldi et de bloquer toute la circulation. Ce problème, connu de longue date, nécessite des sanctions administratives ou policières.

J'espère avoir répondu à votre demande. Nous vous remercions pour cette interpellation qui est manifestement le fruit d'une mobilisation citoyenne.

Je pense que, relativement aisément, sans grosses dépenses publiques, nous pouvons apaiser davantage encore ce plateau qui peut terminer sa mutation sans nécessairement devenir une place, étant donné qu'il s'agit d'une zone de transition. Avec un peu de verdure en plus, avec les bacs à plantes que vous nous demandez, cela devrait être possible. S'ils ne sont pas plantés dans le sol, c'est à cause des impétrants. Mettre un arbre en pleine terre n'était pas possible.

J'ajoute encore que, pour pouvoir faire une zone de rencontre, un avis de police est nécessaire. Mais a priori si on diminue les deux ou trois voitures écrans dont vous parlez qui cachent le passage pour piétons, que l'on installe des bacs à plantes et des arceaux pour vélos, la zone sera moins dangereuse et la police, moyennant ces modifications, rendra un avis positif.

En ce qui concerne le barrage total, je vous renvoie aux consultations qui seront organisées lorsque notre plan local de mobilité sera achevé.

M. Mohssin El Ghabri, conseiller communal – chef de groupe Ecolo-Groen : Au nom de mon groupe, je vous remercie d'abord de vous être mobilisés pour rédiger cette interpellation citoyenne. Cela revitalise la démocratie locale. Ensuite, pour la qualité de votre dossier qui va alimenter notre réflexion.

Nous soutenons évidemment votre demande de zone de rencontre. Mme Morenville y donnera certainement suite sous réserve de l'avis de la police.

Nous partageons tout à fait votre volonté d'apaiser et de sécuriser cette zone, ainsi que de lutter contre le stationnement sauvage.

Mme Lesia Radelicki, conseillère communale – cheffe de groupe LB : Nous vous remercions de partager les idées des habitants du quartier et de plaider pour la création de quartiers apaisés, sécurisés, en particulier pour les enfants, et surtout agréables à vivre. Soyez assurés que, dans l'élaboration du plan local de mobilité, vos idées seront prises en compte

En tant que Liste du bourgmestre, nous souhaitons que le plan local de mobilité soit équilibré et accessible à tous – enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, travailleurs qui ont besoin de se déplacer en voiture ou en camionnette.

Nous vous remercions pour votre travail collectif.

Mme Celi Rodriguez, conseillère communale – Groupe MR : Nous vous remercions pour cette interpellation, intéressante sur pas mal de points. Elle met surtout en exergue ce qui était prévisible : la mise en sens unique de certaines rues, sans mesures d'accompagnement, induit inévitablement un report du trafic et des nuisances sonores sur les rues avoisinantes. Nous comprenons votre inquiétude concernant notamment la sécurité du « plateau ».

Mon groupe, des bancs de l'opposition, n'a de cesse de demander au Collège, lorsque des changements du plan de circulation sont envisagés, de prévoir des études d'incidences et des phases de test suffisamment longues pour permettre d'apprécier les impacts des nouveaux circuits et, le cas échéant, les modifier. En septembre nous avons déposé une motion à ce sujet mais, malheureusement, la majorité l'a rejetée.

Quand la mise en sens unique de la rue de Savoie est passée au Conseil, nous avons explicitement demandé de prévoir une période transitoire mais nous n'avons pas été entendus. Visiblement, le Collège préfère appliquer ses décisions et attendre de voir ce qui se passe.

Nous espérons que la sécurité autour de ce « plateau » sera rapidement renforcée.

Merci encore car votre interpellation donne vraiment envie de se mobiliser à d'autres endroits de la commune.

M. Bonamin : Je me félicite de ce que notre interpellation ait été entendue et que l'on se dirige vers la reconnaissance progressive du « plateau » comme zone de rencontre, même si nous ne sommes pas forcément d'accord sur la méthode.

J'ai cru comprendre qu'en installant des bacs de plantes et moyennant quelques aménagements, un compromis était possible, sous réserve d'un avis favorable de la police. Dans quels délais ces aménagements pourraient-ils être effectués ?

En tout cas, je transmettrai nos échanges d'aujourd'hui aux signataires de l'interpellation.

M. Jean Spinette, bourgmestre : Nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur les constats. Je suis assez fier de cette avenue des Villas : il y a de belles pelouses, des arbres, des casse-vitesse, une réduction à une voie unique et un nouveau plateau. Comparé à des nombreuses rues, vous avez de la chance. Cependant, nous devons aussi prendre en considération les rues voisines : Bréart, Garibaldi, Jean Robie etc. Par conséquent, j'espère que vous comprenez que nous ne pouvons vous répondre par oui ou par non.

De plus, le bureau d'études a effectué de nombreuses analyses sur les reports mais il y aura toujours des contestations. Si on ferme chez vous, le report se fait dans la rue Bréart ; si on ferme Bréart, les habitants de Forest doivent passer par l'autre rond-point pour tourner. Il y a une vraie discussion à avoir sur toutes ces questions afin d'intégrer toutes les populations et tous les types d'usagers. Quoi qu'il en soit, le constat est ancien : le passage pour aller chercher la boucle Bosquet affecte tout le quartier de manière transversale et une vingtaine d'îlots. Si on la brise au bout, les résultats seront bénéfiques et les habitants de l'avenue des Villas en profiteront aussi.

Sur le plan budgétaire, l'installation d'arceaux semble possible à moyen terme, dès réception de la commande que nous allons passer. L'installation de barrières et le placement de thermocollants pourraient se faire assez vite, aussitôt que nous recevrons l'avis de la police. Pour les bacs de plantes, nous allons devoir introduire un projet pour obtenir des financements, comme nous l'avons fait pour l'école Ulenspiegel.

M. Bonamin : Cela signifie que la vitesse sera limitée à 20 km/h ?

M. Jean Spinette, bourgmestre : Sur le plateau, oui. Déjà, ceux qui, pour l'instant, roulent à plus de 20 km/h sont des audacieux.

*
* *

Interpellation citoyenne de Mme Van Strijthem sur « la dernière chance »

Burgelijke Interpellatie van Van Strijthem betreffende « Laatste kans »

Mme Van Strijthem : Nous, citoyens des communes de Belgique, sommes venus vous interpeller aujourd'hui afin de savoir si vous voyez ce que nous voyons. Si vous sentez ce que nous sentons.

Car c'est bien une crise sans précédent qui se profile à l'horizon. Chaque jour qui passe nous en rapproche. Le ciel s'obscurcit dangereusement.

La question que nous sommes venus vous poser est simple comme bonjour :

« Êtes-vous prêts à y faire face ? Vous, nos élus et élues, premiers serviteurs et protecteurs de la population, qu'avez-vous fait pour vous y préparer ? »

Nul n'étant censé ignorer la situation. Nul n'étant censé en ignorer les causes. Nul n'étant censé en ignorer les désastreuses conséquences.

Gouverner, c'est prévoir.

Vous êtes nos gouvernants, et nous nous posons la question et aimerions savoir : qu'avez-vous prévu ? Où en est votre niveau de préparation par rapport à ce qui arrive ?

L'irrationalité et l'inconséquence des décideurs européens nous entraînent inéluctablement toujours plus profondément dans cette crise.

La rapacité des grandes fortunes et de l'actionnariat des grandes multinationales de l'énergie appauvrissent chaque jour un peu plus l'ensemble de la population. Ce sont des centaines de milliers de personnes qui, cet hiver, sont menacées par la faim, le froid et le désespoir.

Les finances publiques sont au bord du gouffre. La dette publique a explosé ces trois dernières années dans des proportions qui la rendent hors de contrôle.

L'inflation en octobre était à 12 %. Depuis un demi-siècle, nos félicitations et nos remerciements vont à Christine Lagarde. Superbe. Record battu ! Et ce n'est qu'un début.

Comprenant alors que l'argent viendra également et sûrement à manquer, nous pensons que nous n'aurons d'autre choix que de faire preuve de beaucoup d'imagination et de créativité.

Sachant ce que la faim et la misère peuvent causer en terme d'instabilité sociale, pouvons-nous au stade ou nous en sommes, nous permettre d'attendre, de laisser venir, de laisser faire sans agir ? Ne vaudrait-il pas mieux prévenir que guérir ? Ne rien faire ne reviendrait-il pas à de la pure et simple mise en danger des personnes. À se faire, irrévocablement le complice de la situation en cours ?

Nous pensons que le temps d'agir est venu. Qu'au vu de l'ampleur de la crise, c'est l'histoire qui nous convoque, tous et toutes, et nous intime l'ordre, à nous citoyens, élus comme électeurs, d'intervenir afin de se donner les moyens de traverser cette période de la façon la plus sereine possible.

Que seules une véritable entraide, une véritable solidarité directe permettront d'éviter les dommages sociaux que pourrait infliger à l'ensemble de la population la période qui s'ouvre.

C'est pourquoi nous en appelons à vous, nos représentants, car si vous en avez la volonté, vous avez le pouvoir et les moyens nécessaires pour organiser ce qui prendra la forme inédite d'une salutaire mobilisation générale.

Nous en appelons à votre sagacité à faire honneur à la noblesse de vos fonctions afin que nous puissions ensemble coordonner au mieux les actions de terrain qu'il s'agira de mener. À défendre de toutes nos forces l'intérêt général et le bien commun.

Nous ne pourrons y parvenir qu'en agissant de concert, loin de toute division idéologique.

En agissant de manière éminemment pragmatique, en ayant pour seul souci de faire en sorte que cet hiver, dans ce lieu où nous vivons et où nos existences se déroulent, dans nos communes : nul n'ait ni faim, ni froid, ni ne soit seul.

Gouvemer, c'est prévoir.

Prévoyons ensemble les moyens de faire face à cette crise. Mettons-les en place ensemble.

Le temps presse. L'urgence est déjà là. Nous ne pouvons nous permettre d'attendre. L'hiver arrive à grands pas !

C'est pourquoi, nous demandons :

– que soit organisée une rencontre extraordinaire avec l'ensemble du Conseil afin de discuter de l'organisation d'une cellule citoyenne de gestion de crise ;

– que cette rencontre débouche sur une assemblée avec l'ensemble des chefs de services communaux et de l'associatif communal directement concernés par la situation ;

– qu'un local soit mis à disposition pour la gestion quotidienne des aspects communicationnels, logistiques et pratiques de la cellule de gestion de crise ;

– la stratégie sera fonction de ce qui aura été décidé collégialement par l'ensemble des acteurs concernés. Sachant que tout ce qui sera mis en œuvre aura pour objectifs nets, clairs et précis d'offrir des lieux de rassemblement où cet hiver nul n'aura ni froid, ni faim ni ne sera seul.

– qu'un budget extraordinaire soit dégagé afin d'assurer au mieux la coordination des efforts et la garantie de l'atteinte des objectifs.

Nous n'avons rien d'autre à demander. Rien qui ne soit hors de portée. Rien qui ne soit impossible à réaliser. Un peu de volonté, d'anticipation et de moyens. Un pas grand-chose permettant assurément d'en réaliser de grandes. Alors, qu'attendons-nous pour commencer ?

M. Jean Spinette, bourgmestre : Il me revient l'exercice difficile de vous répondre au nom du Collège, de la présidente du CPAS et des nombreux conseillers souvent impliqués dans le tissu associatif saint-gillois. L'urgence sociale et la crise énergétique sont des problématiques sur lesquelles le Collège travaille de manière transversale.

Le comité de direction de la commune s'efforce de concilier maîtrise des dépenses publiques, contrôle de notre consommation énergétique et besoins des citoyens. Nous entendons bien sûr les inquiétudes des habitants, quelles que soient leurs conditions sociales, face à la flambée des prix de l'énergie.

Bien que le profil sociologique de notre commune, qui compte un grand nombre de familles monoparentales et de personnes âgées appauvries, nous ait fait prendre conscience très tôt de la fracture sociale qui existe au sein de notre population, nous constatons, aujourd'hui, l'arrivée de « nouveaux publics », peu habitués à pousser les portes des services sociaux.

Votre interpellation nous ramène à nos fondamentaux. Dans les années 1980, le Centre d'accompagnement et de formation pour adultes (Cafa), la cavalerie légère du CPAS de Saint-Gilles, a monté avec l'ancêtre de Sibelga, le fournisseur public de gaz et d'électricité, désormais fournisseur de substitution, des projets pilotes destinés à obtenir pour certains consommateurs éprouvant des difficultés à payer leurs factures, le statut de « clients protégés ». Depuis lors, ce statut, officialisé dans des ordonnances bruxelloises, a montré toute son importance.

Par ailleurs, depuis plus de trente ans, en plus d'accompagner les personnes dans leurs demandes d'application du statut de client protégé ou d'obtention du tarif social, le Cafa dispose de cellules spécialisées destinées à encadrer les personnes surendettées, les locataires en conflit avec leurs propriétaires ou, encore, les demandes de primes à la rénovation.

Grâce à la compétence de travailleurs sociaux accompagnant des situations individuelles, nous sommes une des communes qui compte le plus de consommateurs bénéficiant de ce statut. Nous sommes fiers d'avoir un CPAS très dynamique qui consacre des moyens importants tant humains que matériels pour aider, soutenir et accompagner les personnes et les familles en difficulté.

Nous sommes spécialisés dans l'aide individuelle et le travail collectif (formation à destination des gens), mais nous développons aussi un travail communautaire. Dans son action,

la commune entend mobiliser l'ensemble des acteurs de la Coordination d'action sociale et du tissu associatif, fort dense sur le territoire. La crise sanitaire que nous avons traversée a déjà connu un tel investissement des forces vives, parmi lesquelles certains membres du groupe que vous représentez.

Nos dispositifs sociaux n'ont de cesse de solliciter les différents niveaux de pouvoir pour obtenir plus de moyens afin d'aider au mieux leurs publics toujours plus nombreux. La Fédération des CPAS bruxellois est d'ailleurs venue interpeller la Conférence des bourgmestres en ce sens. Il est vrai que, faute de ressources suffisantes, les communes sont souvent contraintes d'exercer une forme de pression sur les opérateurs, étant, pour la plupart d'entre elles, sous tutelle régionale et soumises à un contrôle budgétaire strict afin de consolider leur dette et limiter leurs dépenses publiques. Récemment d'ailleurs, plusieurs communes ont dû faire des choix délicats et se résigner à réduire leur personnel et diminuer les subventions à leur CPAS. Nous n'avons pas suivi cette voie, malgré les conséquences budgétaires importantes. La dotation communale au CPAS croît de manière significative, notre hôpital régional, dont nous sommes une des communes fondatrices, fait face à de grosses difficultés, toutes nos dépenses publiques explosent tandis que nos missions ne cessent d'augmenter. Pourtant, nous continuons, avec nos partenaires, à mettre à disposition de la population nos différents services.

Ces multiples dispositifs existent depuis longtemps à Saint-Gilles, mobilisent des montants conséquents et des équipes compétentes dans tous les domaines. Dans le secteur du logement, par exemple, le Foyer du Sud et la Régie foncière ont limité l'indexation des loyers et entrepris une modernisation du bâti. Le Foyer a effectué des travaux d'isolation importants dans les logements sociaux afin de diminuer les consommations et les factures d'énergie. La Régie entend faire la même chose pour les locataires publics. Pour sa part, le Cafa, qui s'adresse à un public plus large, s'emploie à sensibiliser tout le parc privé sur les différents formules d'aides à la rénovation en vigueur. Dans cette perspective, il est demandeur, avec d'autres partenaires, d'un soutien pour diffuser l'information.

Néanmoins, nous devons constater un phénomène de non-recours aux droits. Pour lutter contre ce non-accès, nous mobilisons tous les canaux d'informations des différents départements de la commune afin de toucher tous les publics et orienter les gens vers les services adéquats. L'information circule systématiquement auprès des habitants des logements sociaux, des personnes âgées, dans les écoles… La cellule de veille Gappi, qui travaille au diagnostic précoce des situations de pauvreté infantile, oriente les enfants et leurs familles vers les services sociaux et l'assistance et l'accompagnement dus à leurs familles.

En outre, à l'instar d'autres communes, comme les CPAS de la Ville de Bruxelles ou de Molenbeek, nous discutons avec les mutuelles afin d'obtenir une automatisation du droit au statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée) et son extension à une population très large, comme le demandent depuis longtemps les CPAS. Pour cela, il faut que les bénéficiaires potentiels soient informés de l'existence de ce droit et accompagnés pour introduire les demandes et remplir les formulaires.

À Saint-Gilles, nous nous sommes fixés comme objectif de lutter contre le non-recours et d'étendre, le plus possible, la base de personnes aidées. J'espère que le plaidoyer politique des présidents des CPAS sera relayé.

Je gage qu'à l'issue de votre interpellation de ce soir, vous aurez l'occasion de rencontrer la présidente du CPAS et les membres de la Coordination sociale de Saint-Gilles, particulièrement dynamiques, pour être tenus informés et devenir – pourquoi pas ? – le relais des actions des travailleurs sociaux de terrain qui œuvrent quotidiennement pour essayer de donner cette aide directe et, parfois, ont du mal à être entendus. Ils ont besoin aussi d'une mobilisation citoyenne pour que l'information atteigne toutes les couches de la population.

Mme Agnès Vermeiren, conseillère communale – Ecolo-Groen : Au nom de mon groupe, je vous remercie pour cette interpellation qui exprime la volonté des Saint-Gilloises et des Saint-Gillois de lutter contre les inégalités et la précarité, et s'inscrit dans la ligne de notre action politique.

En revanche, nous comprenons mal que vous laissiez sous-entendre que nous n'avons rien prévu tout en nous plaçant sur un sommet où nous serions à la fois des élus, des serviteurs, des protecteurs, des gouvernants. Cette montagne n'existe pas. Nous ne sommes pas hors sol. D'ailleurs, plusieurs membres de ce conseil communal – dont moi – ont siégé ou siègent encore dans les comités du CPAS, lieux d'où il est impossible d'échapper à la réalité du terrain. La plupart d'entre nous sont également actifs dans les réseaux de solidarité sur le territoire de la commune et au-delà.

Vos propositions face à la peur d'un avenir de faim et de misère sont intéressantes. Mais pourquoi les mettre en place au niveau du conseil communal, alors qu'assurer à chacun et chacune une vie digne relève des missions du CPAS.

Bien sûr l'action des CPAS est moins connue. Bien que proche du pouvoir communal, le CPAS est un organe qui agit en totale autonomie. C'est précisément son indépendance et le fait qu'une partie de son travail se déroule à huis clos qui garantissent sa liberté d'action. Il est indéniable que c'est à l'avantage des usagers.

Mais cette indépendance n'est pas synonyme d'isolement. Il existe des synergies entre les pouvoirs locaux, régionaux et le niveau fédéral. Les liens avec le tissu associatif sont aussi essentiels pour mettre en œuvre les politiques de lutte contre la pauvreté.

Concernant votre souhait qu'un travail soit effectué au-delà des clivages politiques, les réunions des comités du CPAS sont un bel exemple de lieux où, souvent, les différends idéologiques sont mis au placard au profit des besoins essentiels et souvent urgents des bénéficiaires.

Par ailleurs, l'implication des usagers est réelle et existe sous différentes formes : groupes d'usagers ou experts du vécu.

Bien sûr tout n'est pas parfait et beaucoup reste à faire, même dans un CPAS qui a une bonne réputation comme celui de Saint-Gilles. Mais tout n'est pas sombre non plus, et ce n'est pas la dernière chance. D'ailleurs ce n'est pas la chance qui aide à sortir de la précarité.

Nous pensons que la meilleure chose à proposer aux élues et élus du conseil communal, c'est de soutenir les actions et les travailleuses et travailleurs du CPAS qui, de crise en crise, assument un travail considérable en renouvelant les solutions au fil de l'évolution de la situation.

Il conviendrait aussi sans doute d'évaluer si, au vu de l'augmentation du nombre de personnes dans la précarité, l'information sur l'accès aux services offerts par le CPAS ne devrait pas être intensifiée afin que personne n'ait peur de franchir ses portes.

Mme Myriem Amrani, conseillère communale – Groupe LB : Je voudrais d'abord vous remercier pour votre interpellation. Ces trois dernières années nous avons vécu trois crises successives : une crise sanitaire, avec ses conséquences sur le plan social, une crise de l'accueil des réfugiés ukrainiens et des migrants en général et, aujourd'hui, une crise énergétique.

Certes, votre interpellation a pour effet de nous motiver encore davantage, cependant, nous n'avons jamais cessé d'être mobilisés. L'action du CPAS est déterminante et se situe au cœur des préoccupations des mandataires locaux.

Vous avez évoqué la notion de solidarité, à laquelle, en tant que socialistes, nous sommes très sensibles.

Le CPAS est une structure de solidarité organisée, assez unique dans le monde, destinée à fournir différentes formes d'aides – financières, alimentaires, garanties locatives –, à soutenir les familles dans la scolarité des enfants, ou encore à encourager l'autonomie et l'émancipation via le dispositif « emploi et formation ».

En outre, nous avons, à Saint-Gilles une longue tradition de solidarité incarnée dans un partenariat public/privé. Nous avons noué des liens très étroits avec le tissu associatif au sein de la Coordination de l'action sociale, qui comprend douze groupes de travail. Je vous invite à y siéger. N'hésitez pas.

Nous sommes également plus proches d'organisations qui ont un caractère hybride. Constituées en asbl, ces associations – tels le Cafa, le Cemo, les Restos du cœur, l'épicerie sociale… – comprennent en leur sein des travailleurs du CPAS. Ce sont des acteurs privilégiés impliqués quotidiennement dans les domaines de l'aide alimentaire, du logement, du surendettement, de la médiation de dettes, de l'énergie et de l'aide à la jeunesse.

À Saint-Gilles, nous faisons pour le mieux avec nos ressources budgétaires et nous faisons beaucoup. Nous vivons dans une commune qui a toujours eu à cœur de développer une politique sociale progressiste et volontariste. Nous faisons beaucoup avec peu.

Tous les CPAS du pays se sont unis pour réclamer des moyens structurels parce que nous recevons des nouveaux publics, souvent composés de travailleurs qui se précarisent. Votre plaidoyer fait écho au nôtre. Nous n'hésiterons pas à prendre contact avec vous pour nourrir notre réflexion.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal – chef de groupe PTB : Nous vous remercions de nous interpeller sur cette question. Nous partageons vos constats. Le moment est réellement dramatique et la crise de l'énergie ajoutée à l'inflation viennent aggraver la situation.

Face à des problèmes d'une telle ampleur, le CPAS n'est sans doute pas l'unique solution. Il va de soi que nous devons soutenir son action et sa demande de moyens structurels supplémentaires.

Cependant, les problèmes d'emploi, de logement sont connus de longue date. Certaines solutions le sont également. La Région pourrait décider d'encadrer les loyers qui explosent à Bruxelles. On pourrait aussi abolir la loi de 96 qui limite l'augmentation des salaires. Un mouvement social est d'ailleurs en cours à cet égard.

En ce qui concerne l'énergie, l'action du gouvernement est insuffisante et surtout inadéquate. Pourquoi ne pas décider de bloquer les prix, comme d'autres pays l'ont fait ? Pourquoi ne pas taxer les surprofits ? Il faut également en finir avec la libéralisation du marché de l'énergie. Il faut sortir ce secteur des mains du capitalisme.

Contrairement à vous, je ne pense pas qu'on puisse transcender les clivages idéologiques. Car, dans cette crise, il y a des gagnants, dont les actionnaires d'Engie.

Je vous invite à participer à la manifestation « Trop is te veel » qui aura lieu le 4 décembre, à l'initiative de la société civile pour renforcer le mouvement plus global. Nous devons suivre l'exemple du mouvement anglais « Enough is enough » qui est parvenu à faire bouger les lignes.

En Belgique, nous avons la chance d'avoir des syndicats très forts et, eux aussi, se mobilisent. La grève générale qu'ils ont organisée a été un succès et ils vont continuer à exercer des pressions et développer des plans d'action.

Les vraies solutions, on les connaît mais elles impliquent un rapport de force. Cela signifie que toutes les personnes prêtes à faire des convergences progressistes doivent contribuer à construire ce mouvement.

Mme Van Strijthem : Je vous remercie de nous avoir écoutés. Au-delà des actions du CPAS et de l'histoire très sociale de Saint-Gilles, nous devons unir nos forces. Nous, citoyens, nous sommes prêts à nous battre à vos côtés pour trouver des solutions ensemble. Nous pouvons gérer des locaux ou collecter, grâce aux réseaux sociaux, des denrées alimentaires, etc.

Tout ce que nous demandons c'est un rendez-vous avec M. le bourgmestre et avec la présidente du CPAS afin que nous puissions concrètement faire évoluer les choses.

Nous ne sommes pas idéalistes, loin de là. Mais, sachant ce qu'est la politique, nous avons tenu un discours susceptible de vous interpeller.

M. Jean Spinette, bourgmestre : Certains néo-saint-gillois, à qui je demandais pourquoi ils avaient choisi notre commune, m'ont répondu que c'est parce que c'était la commune qui avait voté le plus à gauche. Notre camarade ici présent en est représentatif. Et, même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur les outils à mettre en place, nous partageons les mêmes objectifs et valeurs. Je remercie d'ailleurs M. Fraiture de le rappeler régulièrement.

Sur l'encadrement des loyers, par exemple, j'aimerais préciser que c'est grâce au Cafa que la justice de paix de Saint-Gilles a prononcé son premier arrêt sur le loyer raisonnable et la requalification d'un loyer.

Nous sommes porteurs et garants d'un réseau associatif avec lequel nous travaillons de longue date et, à ce jour, nous n'avons pas encore réussi à réunir des initiatives citoyennes nouvelles, qui ne dialoguent pas forcément avec nos institutions ou notre tissu associatif.

Je présume que les signataires de cette interpellation lisent comme moi des livres et des articles sur les communs et la manière de se réapproprier un certain nombre de biens publics.

Si vous êtes candidats à soutenir le tissu associatif et la commune de Saint-Gilles, nous serons au rendez-vous.

Mme Van Strijthem : Nous n'attendons que ça. Merci à la commune de Saint-Gilles que j'aime. Merci pour vos réactions.

Question orale de Mme Lesia Radelicki, conseillère communale, concernant « La lutte contre les violences faites aux femmes »

Mme Lesia Radelicki, conseillère communale – cheffe de groupe LB : Depuis 1999, le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.

Comme nous l'ont rappelé les événements récents, les femmes sont encore quotidiennement victimes de harcèlement, d'intimidation, de violence en ligne, de discours et de crimes de haine, de violences sexuelles, domestiques et intrafamiliales.

La violence ne connaît pas de frontières, ni ethniques ni sociales. Elle peut toucher n'importe qui et nous devons donc agir à tous les niveaux et avec tous les acteurs, services et organisations sur le terrain.

Au cours de la pandémie, la commune et le CPAS ont intensifié leurs efforts pour lutter contre ces violences car, malheureusement, durant les périodes de confinement, le nombre de cas de violences intrafamiliales a augmenté.

Alors que nous sommes sortis de la crise de la Covid-19, la commune a-t-elle, avec ses partenaires, maintenu son engagement et son travail de terrain ?

Quelles sont les mesures et actions que la commune continue à mener ? Et en coopération avec quels acteurs ?

Le mois dernier, nous avons voté au Conseil communal un nouveau programme visant à renforcer l'action en matière de prévention pour lutter contre les violences faites aux femmes, conjugales et intrafamiliales. Qu'est-il prévu concrètement ?

Mme Yasmina Nekhoul, échevine de la Santé publique et lutte contre les violences conjugales – LB : Depuis 2001, la commune accueille les victimes de violences conjugales et familiales. La commune et la Régie foncière ont travaillé ensemble pour accroître le nombre de logements disponibles. Grâce aux deux maisons communautaires, nous pouvons héberger simultanément 20 personnes. En outre, un nouveau projet est en développement. La Régie a récemment acheté un bâtiment qui permettra d'accueillir 7 victimes avec ou sans enfants.

Dans le cadre de ce programme, une conseillère conjugale ou une assistante sociale accompagne les victimes dans leurs démarches pour obtenir l'ouverture de leurs droits administratifs et financiers, avec l'aide cruciale du CPAS de Saint-Gilles.

Nous collaborons avec les services de la justice de proximité, de la prévention, de l'aide aux victimes, ainsi qu'avec plusieurs associations, dont le centre Ariane, le Samusocial, etc. Nous travaillons aussi étroitement avec le Centre de prévention des violences conjugales.

Sur le plan de la communication, nous menons des actions de sensibilisation des pharmaciens. Nous déposons des flyers et collons des affiches dans toutes les officines situées sur le territoire communal.

Nous sommes aussi actifs sur le terrain. Il y a quelques jours, une pièce de théâtre a été présentée à La Tricoterie pour sensibiliser le grand public et, surtout, les jeunes à cette problématique. L'événement fut aussi l'occasion de créer du lien entre travailleurs sociaux, acteurs de terrain, professionnels de la santé, fonctionnaires, associations actives dans l'accueil des personnes en détresse...

Nous faisons du mieux possible avec nos moyens mais il est clair que nous aimerions pouvoir en faire davantage.

M. Jean Spinette, bourgmestre : Cette problématique nous tient à cœur. Le service de la Prévention organise des formations pour les acteurs de terrain – travailleurs de rue, gardiens de la paix, etc. Des collaboratrices du département, qui ont travaillé comme juristes de première ligne, assurent ces formations et interviennent également auprès de tous les autres services. Elles participent régulièrement à la coordination sociale du CPAS sur cette question.

Par ailleurs, nos permanences juridiques permettent aussi, à des femmes venues consulter pour un problème particulier, de se confier et d'être écoutées par des personnes spécialement formées et aptes à assurer l'éventuel suivi nécessaire. Un accueil des victimes en différentes langues – français, néerlandais, anglais, espagnol, portugais, italien et arabe – est également organisé. Les travailleurs sociaux assurent une fois par semaine des permanences au Parvis pour toucher, notamment, les femmes sans abri.

En 2022, 35 dossiers, relevant du droit civil, du droit pénal et du droit des étrangers, ont été traités par les juristes de proximité ainsi qu'un dossier de mariage forcé.

Le mois dernier, nous avons voté au Conseil communal un programme visant à renforcer les actions de prévention pour lutter contre les violences, conjugales et intrafamiliales, faites aux femmes. Dans le cadre du projet ReZone Midi#VIF, les communes de Saint-Gilles, Forest et Anderlecht se sont associées à la police de la zone Midi pour mettre en place une coordination intégrée destinée à détecter et prévenir les violences intrafamiliales et conjugales, à échanger leurs informations et expertises, à lancer des actions de sensibilisation du grand public et à organiser des formations pour les professionnels de première et deuxième lignes.

Mme Lesia Radelicki, conseillère communale – cheffe de groupe LB : Je suis heureuse d'entendre que les initiatives se poursuivent et que vous développez une approche holistique où le bien-être de la victime est au centre des actions.

Question orale de M. Loïc Fraiture, conseiller communal, concernant « Le chantier interminable de la crèche sur le site de l'ECAM »

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA : Tous les parents saint-gillois le savent : trouver une crèche est une vraie galère. Il y a trop peu de crèches publiques pour accueillir les enfants qui en ont besoin. Pourtant, depuis des années, la commune nous promet une crèche toute neuve de 149 places sur l'ancien site de l'ECAM. La fin du chantier avait été annoncée pour 2019. Or 3 ans plus tard, on attend toujours.

Pendant ce temps, les parents sont obligés de se tourner vers les crèches privées aux prix exorbitants ! On parle de montants pouvant dépasser les 700 euros par mois. Pour les mamans solos, c'est impossible. Il faut savoir que la commune de Saint-Gilles n'offre que 400 places aux tarifs abordables, pour 1.700 enfants en bas âge, soit un taux de couverture de seulement 24 %. L'ouverture des 149 places promises depuis des années sur le site de l'ECAM est donc urgente.

Qu'est-ce qui explique le retard ? Quand la crèche pourra-t-elle ouvrir ?

La réaffectation du site de l'ECAM était le projet phare du contrat de quartier Bosnie datant de 2012 à 2016. Il s'agissait d'y « créer un parc urbain en intérieur d'îlot, deux nouveaux logements à finalité sociale, une crèche, un espace extra-scolaire, un équipement sportif et un pôle dédié à la jeunesse ». Où en sont ces projets ?

M. Jos Raymenants, échevin des Propriétés communales – Ecolo-Groen : Vous avez raison, ce chantier a pris énormément de retard. C'est malheureusement souvent le cas avec des chantiers de cette envergure. Comme vous, nous sommes impatients d'inaugurer le site et la crèche, en particulier. Nous savons à quel point c'est stressant pour les parents de ne pas trouver de place pour leur enfant.

Nous sommes toujours en phase de réception provisoire. Les retards de calendrier s'expliquent en partie parce que nous avons fait face à plusieurs faillites de sous-traitants, chargés des installation techniques (chauffage, ventilation, électricité). Nous avons également dû effectuer des travaux supplémentaires. Par exemple, la cuisine de la crèche étant fournie casco dans le marché de base, nous avons dû solliciter un prêt du Fonds régional bruxellois de refinancement des trésoreries communales (FRBRTC) pour terminer son installation. Nous avons aussi rencontrer des imprévus comme la découverte d'amiante.

Pour l'instant, des visites de pré-réception ont lieu régulièrement sur le site afin d'identifier les ultimes problèmes. La dernière remonte au 14 novembre.

Le service des Propriétés communales, que je remercie d'ailleurs, fait tout ce qu'il peut. Il est très attentif au suivi du dossier. Il a déjà transmis à l'entrepreneur des centaines de remarques techniques. Après réception des travaux, toute nouvelle réparation sera à notre charge. Il est donc préférable de prendre le temps de tout contrôler.

À l'heure actuelle, la ventilation est le problème majeur qui empêche l'occupation de la crèche. Le débit n'est pas suffisant, en particulier dans le dortoir et le local de psychomotricité. Le 28 octobre dernier, les mesures des bouches d'air n'ont pas donné de résultats concluants. Il est donc nécessaire d'intervenir à nouveau sur la tuyauterie de ventilation, ce qui implique malheureusement de rouvrir les plafonds.

Ma collègue, Mme Nekhoul, a introduit auprès de l'ONE une demande d'agrément pour les 18 premières places obtenues dans le cadre du Plan Cigogne 2.

La demande pour les 131 places restantes, à introduire pour la nouvelle programmation, est encore à formaliser. Mais l'Office, avec lequel nous sommes en contact régulier, est déjà informé. Il a également été convenu avec l'ONE que le bâtiment puisse accueillir au plus vite les 30 places d'accueil de la crèche communale « Les bambins du coin » afin de nous permettre de rénover l'école Ulenspiegel en 2023.

De plus, des actions préparatoires à l'exploitation complète du site sont en cours – installation des stores, des équipements sportifs, d'éléments de cuisine, etc. Le recrutement d'un concierge, pour assurer la surveillance et la maintenance du site, est en cours.

Selon le calendrier prévisionnel, la réception des ouvrages et la mise à disposition des équipements sportifs et du parc sont prévues pour le 1er trimestre 2023.

Par ailleurs, le Collège a déjà autorisé une occupation partielle du bâtiment A pour la Maison de l'adolescent, la cellule d'accrochage scolaire et la Cité des jeunes. Même si leurs activités seront limitées, ces acteurs pourront déjà se familiariser avec leurs nouveaux locaux dans l'attente de la réception provisoire.

Le bâtiment, situé au n°12 rue de Tir et acquis en 2013 pour y créer du logement, a fait l'objet d'un projet de requalification, piloté par la Régie foncière. Ce chantier a été réceptionné en mars 2019 et les deux appartements sont loués.

M. Loïc Fraiture, conseiller communal, chef de groupe PTB*PVDA : Courage avec ce chantier. Quand j'entends la liste des problèmes que vous avez rencontrés, je comprends les retards de calendrier.

Ceci étant, j'ai du mal à comprendre qu'on en arrive à accumuler autant problèmes : sous-traitants pas fiables, ventilation mal conçue… Il y a clairement un souci avec les marchés publics.

Mme Catherine François, échevine de la Régie foncière – LB : Le problème est que nous devons accepter les offres les moins chères… [*inaudible – hors micro*].

Question orale de M. Marc Naether, conseiller communal, concernant « Les retransmissions en direct du conseil communal »

M. Marc Naether, conseiller communal – chef de groupe MR : L'accord de majorité prévoit une meilleure transparence des organes décisionnels communaux, en particulier la transmission en direct des séances du conseil communal. Celles ont eu lieu à deux reprises. D'abord, durant la pandémie puisque, par définition, les réunions étaient virtuelles ; ensuite, nos débats en présentiel ont été retransmis en direct deux fois. Depuis lors, ces retransmissions se sont arrêtées. Il me semble important d'assurer la transparence de nos réunions.

Quand est-il prévu de recommencer ces diffusions ?

Si cela devait tarder, quelles sont les autres mesures envisagées pour améliorer la transparence de nos discussions ?

M. Jean Spinette, bourgmestre : En juin dernier, lors de la présentation du budget 2022, j'ai pu vous expliquer que nous avons été contraints de renoncer à cette dépense qui représente un coût par séance pouvant aller jusqu'à 5.000 euros.

Compte tenu du contexte budgétaire et économique, les pouvoirs locaux sont amenés à faire des choix douloureux pour parvenir à boucler leur budget. C'est ce qui s'est passé avec le projet de retransmission de nos séances, que nous avons décidé de ne pas poursuivre pour faire des économies.

Le sujet sera remis sur la table du Collège au moment où, mes collègues et moi-même discuterons du budget 2023.

J'ai demandé à nos services de réfléchir à une solution technique moins onéreuse mais ce n'est pas simple. Il faut que cette solution soit moins chère que le recours à une société spécialisée tout en étant efficace pour que nos habitants aient envie d'assister de chez eux à nos débats.

Les séances présentielles et virtuelles qui ont été diffusées ces deux dernières années ont été très peu regardées – moins de dix personnes en moyenne suivaient nos débats.

Il est donc important de réfléchir non seulement au coût de la dépense dans un contexte budgétaire tendu mais aussi à la manière de rendre la diffusion la plus dynamique possible pour espérer augmenter l'audience. Nous sommes actuellement dans ce dilemme-là mais nous aurons l'occasion d'en reparler lors de la présentation du budget 2023.

M. Marc Naether, conseiller communal – chef de groupe MR : En effet, peu de personnes ont suivi nos débats mais nous n'avons pas non plus fait beaucoup de publicité

autour de ces retransmissions. Si elles deviennent systématiques, l'intérêt du public augmentera certainement.

J'espère que la dépense pourra être inscrite au budget 2023 et j'espère surtout que celui-ci sera présenté en début d'année et non à la fin, pour avoir une chance de reprendre ces retransmissions assez rapidement.

Question orale de Mme Rosalind Lester, conseillère communale, relative au « Conseil citoyen »

Mme Rosalind Lester, conseillère communale – Groupe Ecolo-Groen : Le Conseil citoyen permanent, qui est une évolution positive pour la démocratie et participation citoyenne à Saint-Gilles, a été installé il y a deux ans. Depuis lors des représentants sont venus au Conseil communal pour présenter leurs recommandations sur les deux premières thématiques : les incivilités et l'accès à l'emploi et à la formation.

Quel est le suivi de ces recommandations ? Pourrions-nous avoir les dernières informations sur la manière dont elles sont prises en considération et éventuellement mises en pratique ?

M. Jean Spinette, bourgmestre : Le Conseil citoyen permanent a été installé en novembre 2020. Son premier panel s'est réuni autour de la thématique des incivilités. Ses recommandations ont été présentées au Conseil communal en février 2021.

Le deuxième panel s'est réuni en novembre 2021 autour de la problématique de l'emploi et de la formation. Ses recommandations ont été présentées au Conseil communal en février 2022.

Malheureusement, ce Conseil citoyen a traversé une période peu confortable pour permettre un échange chaleureux entre participants et participantes. Ce moment particulier et compliqué a cependant généré une solidarité entre eux.

Au sein de l'administration, une personne est chargée de relayer les recommandations du Conseil citoyen auprès des autres services. Les recommandations, contenues dans les rapports finaux des thématiques, ont été passées en revue d'abord pour évaluer les diverses manières de les concrétiser. Ensuite, ce coordinateur a rencontré chaque service concerné pour discuter de la façon de les implémenter concrètement, en tenant compte des projets déjà en cours, des budgets disponibles ou encore des effectifs au sein de ces services.

La communication étant très importante, les panelistes ont été tenus au courant de ces échanges.

En octobre de cette année, au cours de plusieurs séances, le panel citoyen s'est réuni pour la troisième fois afin de discuter sur le futur de la participation citoyenne à Saint-Gilles. Le coordinateur à présenté aux citoyens l'état des lieux de l'avancement des recommandations qu'ils avaient formulées sur les incivilités, l'emploi et la formation, avec des exemples très concrets des événements et projets communaux qui ont tenu compte de leurs suggestions. Ce fut également l'occasion de répondre à leurs questions.

Ensuite, sur la base de leur expérience personnelle au sein de ce Conseil permanent, les citoyens se sont exprimés sur les principes essentiels qu'ils estimaient devoir faire partie des futurs dispositifs de participation citoyenne à Saint-Gilles. Ce fut l'occasion de faire le bilan de ce qui avait mieux ou moins bien fonctionné pour s'améliorer dans le futur.

Ils ont notamment mentionné comme points forts :

– la diversité de la composition du panel. Ses membres ont été tirés au sort et une attention toute particulière a été portée à six critères sociodémographiques ;

– le cadre de leurs échanges. La charte qu'ils ont eux-mêmes rédigée au commencement de ce Conseil citoyen mentionnait, notamment, le respect des idées de chacun ;

– l'intervention de personnes externes pour les informer sur chaque thématique.

Ce mémorandum des principes compilés m'a ensuite été présenté oralement il y a quelques semaines.

Nos services sont actuellement en train de travailler sur les conclusions de ce dernier panel. Il fera l'objet d'un rapport écrit qui sera présenté au prochain conseil communal.

Je vous propose aussi d'organiser un moment convivial d'échanges entre représentants des panelistes et conseillers communaux. Je pense que ce sera au début de l'année prochaine. Le service des Assemblées proposera une date prochainement.

Comme les panelistes se sont réunis dans cette salle, ils ont aussi suggéré, pour favoriser la convivialité des échanges, que tous les sièges soient situés à la même hauteur. Cependant, pour l'instant, des problèmes de câbles n'ont pas encore permis d'effectuer cet aménagement.

Mondelinge vraag van Mevrouw Melanie Verroken, gemeenteraadslid, betreffende de "Drugshandel in het openbaar in de gemeente Sint-Gillis"

Mevrouw Melanie Verroken, gemeenteraadslid, MR Groep : Het is voor niemand een geheim dat de drugshandel in Sint-Gillis floreert. Het is voor niemand een geheim dat deze drugshandel in het openbaar plaats vindt, op publieke pleinen en parken.

Een groot aantal van deze pleinen en parken zijn in principe bestemd om als speelplaatsen te worden gebruikt door kinderen, zoals het speelkasteel en -plein in het Hallepoortpark, het speelplein op het Bethlehemplein, dat op het Moricharplein of op het Jacques Franckplein.

Op het Bethlehemplein wordt er al jaren drugs verkocht en gebruikt rechtover de ingang van de school « De 4 seizoenen », zonder dat er actie wordt ondernomen door de bevoegde overheidsinstanties.

In het Hallepoortpark en de omgeving ervan is drugshandel schering en inslag. Iets meer dan 1 jaar geleden heeft de lokale politie er nochtans, na smeekbeden van de buurtbewoners, een serieuze en succesvolle interventie uitgevoerd. Een aantal dealers werden opgepakt en de buurt werd rustiger en properder, en kreeg er zelfs lof door in de pers.

Plots werd de politie door de gemeente verzocht om deze interventie stop te zetten, waarop de drugshandel quasi onmiddellijk hernam en zelfs verergerde, zonder dat er nog (opvolg) interventies werden uitgevoerd, ondanks de vele alarmberichten van de buurtbewoners.

Hierbij heb ik de volgende vragen:

Waarom werd deze interventie halt toegeroepen door de gemeente ipv onderestend terwijl de resultaten in de goede richting gingen?

Welke is de gemeentepolitiek/positie inzake volksgezondheid en preventie, tgo deze kwestie betreffende de florerende drugshandel in onze gemeente, en in het bijzonder op de plaatsen (pleinen en parken) bestemd voor de kinderen en hun families?

Wordt er in uw plan van aanpak een onderscheid gemaakt tussen de plaatsen in het bijzonder bestemd voor kinderen, en andere plaatsen?

Is de afwezigheid van de gemeentelijke diensten/ interventies te wijten aan het feit dat zij ervan overtuigd zijn dat het probleem te moeilijk/ niet is op te lossen?

In welke mate is het bestrijden van deze 'openbare drugshandel' in Sint-Gillis een prioriteit?

Zijn er beleidsregels van de Burgemeester betreffende dit probleem in onze gemeente, en zoja, welke?

Is er een bereidheid om de strategie van de gemeente in het drugsbeleid aan te passen, voornamelijk dan op al die plaatsen bedoeld voor de families met kinderen? Indien wel, wanneer, hoe en met welke middelen?

De Heer Jean Spinette, burgemeester: Mevrouw, ik dank u voor uw vraag. Maar u zou ze echter beter aan de politieraad stellen. Zoals u weet dragen wij veiligheid hoog in het vaandel en hebben wij nog nooit geweigerd een politiezaak in de gemeenteraad te bespreken.

Je crois que le MR pense également que la place de cette question est au Conseil de police puisque Mme Rodriguez y a déposé la même question.

Ik beantwoord ze echter graag omdat ze me de mogelijkheid biedt dieper in te gaan op de problematiek die een impact heeft op het dagelijkse leven van onze inwoners, de school, de plaatsen van Sint-Gillis.

À la différence de la réponse que je ferai au prochain Conseil de police, et en complément de celle du chef de corps, je mettrai aujourd'hui l'accent sur le volet préventif et sur les nuisances de ce trafic qui dégrade la qualité de vie de nos quartiers.

Je ne vais pas me lancer dans un vaste exposé philosophique sur l'usage des drogues mais, si tout le monde s'accorde à condamner le trafic, le débat sur les causes de la consommation de drogues par de vastes catégories sociales n'est jamais posé ou du moins assez peu dans le débat public. La consommation de stupéfiants par les catégories aisées est facilement décrite comme festive, là où celle des catégories sociales modestes, et surtout précarisées, est considérée comme problématique. Sans doute, parce qu'elle est plus visible.

Men spitst zich toe – en terecht – op de overlast die wordt veroorzaakt, maar op de problematiek van massaconsumptie wordt niet verder ingegaan. De dealer die we in onze straten zien, is ook de leverancier die alle lagen van de bevolking bevoorraadt. Ik roep dan ook op tot een eerlijk en intelligent debat waarbij alle aspecten van het probleem worden belicht.

Mais votre question porte surtout sur l'action de la commune. Je m'arrêterai donc d'abord sur celle du service de prévention.

Er zijn in de eerste plaats onze gemeenschapswachten die in de openbare ruimte aanwezig zijn. Zij staan garant voor een aanwezigheid daar waar ze vaststellen dat op straat en in de parken en de openbare ruimte van Sint-Gillis wordt geconsumeerd. Wanneer ze opmerken dat er wordt gedeald, melden ze dat in een verslag, en die informatie wordt tijdens de vergadering van de dienst preventie met de politie doorgegeven. Op die manier kan de geografische ontwikkeling zo precies mogelijk in kaart worden gebracht en opgevolgd.

Ensuite, il y a l'action des travailleurs sociaux de rue au plus près des publics les plus fragiles. Ils assurent un travail de sensibilisation dans les espaces publics. Ce travail s'effectue selon le principe de la réduction des risques en faveur d'un public éloigné de l'offre et précarisé. Dans ce cadre, ils collaborent avec les asbl Transit et Dune, lors des maraudes communes, notamment.

En outre, le service prévoit d'organiser à nouveau, dès que possible, des animations de sensibilisation dans les écoles.

Nous observons aussi avec attention les initiatives prises en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues, à l'instar de la salle de consommation ouverte sur le territoire de la Ville de Bruxelles, à 200 m de Saint-Gilles, près de la gare du Midi, car elles constituent souvent la première étape d'un parcours de réinsertion et de moindre consommation. J'ai eu l'occasion de visiter cette salle. Ce dispositif socio-sanitaire mériterait qu'on s'y intéresse davantage, y compris au sein de cette assemblée.

Voilà pour ce qui concerne le volet prévention, qui traite de ce problème de santé publique, de santé mentale, insuffisamment pris en charge dans notre société.

Bovendien generen drugs problemen op vlak van overlast en criminaliteit als gevolg van de handel. Dergelijke problemen kunnen echter niet louter op het niveau van een gemeente en zone worden aangepakt. Wat wij van die handel is onze straten zien heeft wijdverspreide vertakkingen tot ver buiten onze wijken in het kader van de internationale misdaad.

Alors qu'un engagement massif du gouvernement fédéral est nécessaire, celui-ci réduit sans cesse les moyens de la police judiciaire fédérale et ne répond pas aux demandes de renforts et de juste financement des zones. Cependant, notre rencontre récente avec le ministre de la Justice a été plutôt encourageante. Nous avons eu l'occasion de lui répéter les besoins financiers et humains d'une zone de police comme la nôtre, qui compte deux terrains de football, une gare internationale, une grande prison. Tandis que c'est le gouvernement fédéral qui devrait nous fournir des renforts, ce sont parfois les zones bruxelloises qui doivent détacher certains de leurs membres pour renforcer les effectifs de la police fédérale à Bruxelles.

Après avoir présenté le contexte général de cette problématique, j'en viens à Saint-Gilles. Depuis mon arrivée, je me suis consacré, avec les policiers de notre zone et leur chef de corps, à relayer les attentes de notre population. Le trafic de stupéfiants étant présent aussi au Peterbos et de l'autre côté de la gare du Midi, nous sommes en tension permanente pour disposer des effectifs nécessaires afin de lutter contre le deal de rue et surtout, pour ne pas simplement poursuivre les auteurs présents sur notre territoire, démanteler les filières qui se cachent derrière, qu'elles soient marseillaises, anversoises ou autres.

Il faut une police de proximité pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Lorsque j'étais échevin de la Prévention et maintenant en tant que bourgmestre, j'ai été confronté à la complexité de cette tâche. La réintroduction des effectifs sur le Parvis, plus proche de certains lieux d'intervention que la rue Bréart, le renforcement des effectifs de la zone et la présence de patrouilles piétonnes et de la police quotidienne, devraient améliorer le travail de prévention. Lorsque la police d'intervention doit agir cela signifie que la prévention a échoué.

Un café de la place de Bethléem, situé à quelques mètres de l'école des 4 Saisons a en effet été mitraillé. J'ai immédiatement demandé au chef de zone de mettre en place un dispositif *ad hoc*, ce qui a permis l'arrestation de plusieurs dealers. Deux arrestations ont encore eu lieu cette semaine, dont l'une s'est déroulée, récemment, sous les yeux des parents venus chercher leurs enfants. Je précise que les forces de police n'ont pu choisir le moment de leur intervention. Interpellé par l'association de parents à ce sujet, j'ai pu leur expliquer, dans ma réponse, le travail qui était effectué. Malheureusement, pas mal de choses ne peuvent être dévoilées pour l'instant.

Le trafic étant important, les points de vente sont toujours les mêmes. Pour la place de Bethléem, avec les services communaux et la police, nous développons une approche spécifique

Les autres lieux que vous mentionnez sont également bien identifiés et la zone y consacre les moyens qu'elle peut. Elle est en train d'être renforcée. En trois ans, cent policiers ont été engagés.

De zone heeft ook een overlastpatrouille ingevoerd om overlast waarvan een groot deel wordt veroorzaakt door de verkoop en de consumptie van drugs te bestrijden. Naast de vraag om de patrouilles te versterken, moeten de gerechtelijke diensten van die zone, la police judiciaire (la JUD), uiteraard de nodige enquêtes opzetten die opgevolgd dienen te worden door het parket. Graag maak ik van de gelegenheid gebruik om hulde te brengen aan het vele goede werk van de mannen en vrouwen van onze zone.

La police travaille aussi sur des hot spots prioritaires. Les espaces publics saint-gillois y figurent bien entendu et bénéficient des interventions en fonction des effectifs disponibles.

Le quartier de la porte de Hall où, madame la conseillère, vous avez, comme nombre de vos concitoyens, à souffrir de situations intolérables, a fait l'objet dans le passé de plusieurs actions communes avec la zone de police de Bruxelles-Ixelles. Je souhaite que cela soit renouvelé. Il est clair que l'interzone entre la Ville de Bruxelles et Saint-Gilles, dans et autour du parc, est particulièrement problématique et les équipes y sont très attentives.

Vous parlez de lieux propres aux enfants et aux familles mais tous les lieux doivent être accessibles à toutes et tous, y compris les enfants. C'est pourquoi l'action de la police est essentielle.

Quant aux consignes que je donne à la police, elles sont connues de tous : priorité à la sécurité des habitants qui demandent à la police d'agir afin de leur garantir de pouvoir circuler en toute quiétude. Tout n'est pas parfait. Le défi est de taille mais, soyez assurée, qu'il n'y a pas un jour où les problèmes de sécurité ne retiennent pas mon attention.

We zijn met de korpschef bezig om de hervorming van de zone, de zogenaamde geïntegreerde politiezone, te kunnen realiseren.

Merci pour votre question qui m'a permis de mettre en lumière le travail incessant des forces de l'ordre que j'ai l'occasion de fréquenter davantage et ma volonté de promouvoir une police de proximité, respectueuse de ses concitoyens.

Mevrouw Melanie Verroken, gemeenteraadslid, MR Groep : Dank u wel voor de gedetailleerde uitleg. Ik heb begrepen dat het vooral nog "work-in-progress" is en ik volg dit graag verder met u op.